

La formation continue dans l'enseignement supérieur

Les Services de formation continue attachés aux établissements d'enseignement supérieur offrent un catalogue de formations riche et varié. Les différentes offres de formations proposées peuvent répondre à vos besoins, que ce soit pour une remise à niveau de vos connaissances ou un perfectionnement de votre expertise.

Modalités pratiques

Ces formations continues peuvent prendre des formes variées, de quelques heures ou journées (par exemple, la maîtrise de logiciels informatiques, la gestion des conflits dans une équipe) à plusieurs mois (par exemple, certaines techniques de kinésithérapie), voire plusieurs années (par exemple, les formations en psychothérapie).

Les horaires sont très variables et résultent parfois d'une combinaison de cours du jour et du soir. La plupart du temps, ces formations sont organisées en soirée ou les week-ends pour permettre aux travailleurs d'y participer. Pour les programmes organisés en journée, votre participation peut être discutée avec votre employeur.

Type de certification

Les formations continues peuvent conduire à la délivrance de titres, de certificats ou d'attestations, selon leur contenu et leur statut. Les établissements d'enseignement supérieur peuvent également organiser des formations sans pour autant délivrer de titre.

Lorsque ces formations contiennent un minimum de 10 crédits, elles permettent l'acquisition d'un certificat de niveau d'enseignement supérieur. Ces crédits peuvent par exemple être valorisés lors d'une reprise d'études dans l'Enseignement supérieur de plein exercice ou de promotion sociale.

Il est important de noter que les titres de ces formations peuvent parfois porter à confusion sur le type de certification obtenue, tel que "Executive education/program/master", "Advanced master" "MBA ou Master of business administration". Bien que ces libellés contiennent le mot « master », il ne s'agit pas d'un grade académique de master. La formation continue se différencie bien des grades académiques (bachelier, master, etc.) issus de la formation initiale d'enseignement supérieur. Cette distinction peut s'avérer importante car les certifications délivrées dans le cadre de la formation continue ne vous permettront pas d'accéder aux barèmes salariaux reliés à ces niveaux de diplômes dans certains secteurs professionnels.

Coût

Contrairement à la formation initiale (bachelier, master), la formation continue en institution d'enseignement supérieur n'est pas subsidiée, son coût d'inscription est donc souvent élevé. Il peut varier de quelques centaines d'euros pour quelques jours de formation à plusieurs milliers d'euros pour une formation plus longue en modules, de quelques mois ou années. Parfois, une aide financière peut être octroyée par les Régions, sous forme de Chèques formation. Renseignez-vous auprès de l'organisateur de la formation pour en savoir plus. Certains employeurs acceptent également d'intervenir dans le coût de la formation de leurs employés. Si la formation que vous envisagez peut avoir du sens dans votre poste actuel, n'hésitez pas à en parler à votre employeur afin de savoir si vous pouvez obtenir une intervention de sa part.

Conditions d'accès

Pour suivre une formation continue dans l'enseignement supérieur, il vous faudra respecter certaines conditions d'accès plus ou moins strictes. Parfois, l'accès n'est soumis à aucune condition particulière. Néanmoins, disposer d'un diplôme de niveau bachelier ou master dans un domaine spécifique est souvent nécessaire. Certains établissements peuvent accepter un niveau CESS. Dans les deux cas, une expérience professionnelle peut être exigée. Il s'agit d'une analyse au cas par cas et l'admission s'effectuera sur base de votre dossier.

Accéder à l'offre de formation

Sur le site mesetudes.be, vous trouverez une partie de cette offre de formation en ce qui concerne les certificats, mais la plupart de formations proposées par les institutions sont présentées en détails sur leur site. Une autre possibilité est de vous adresser directement aux établissements d'enseignement supérieur pour voir s'ils disposent d'un Service de formation continue pouvant répondre à vos besoins.

Vous pouvez également retrouver la liste des établissements d'enseignement supérieur présents sur Bruxelles via le site du [Pôle académique de Bruxelles](https://pola.academique.bruxelles.be).

FORMATIONS ET SERVICES ASSOCIÉS À CET ARTICLE

Aucun